GLOTTODIDACTICA

VOL •XVII



UNIWERSYTET IM. ADAMA MICKIEWICZA W POZNANIU

GLOTTODIDACTICA

AN INTERNATIONAL JOURNAL OF APPLIED LINGUISTICS

VOLUME XVII

Editor – Waldemar Pfeiffer, Poznań
Assistant to the editor – Barbara Skowronek, Poznań



POZNAŃ 1985

Okładkę projektowała

MARIA DOLNA



Redaktorzy: Anna Gierlińska, Andrzej Pietrzak

Redaktor techniczny: Jacek Grześkowiak

WYDAWNICTWO NAUKOWE UNIWERSYTETU IM. ADAMA MICKIEWICZA W POZNANIU

Nakład 820+80 egz. Ark. wyd. 15,25. Ark. druk. 10,50. Papier druk. sat. kl. III. 80g, 70×100 cm. Oddano do składania w lipcu 1984 r. Podpisano do druku w czerwcu 1985 r. Druk ukończono w lipcu 1985 r. Zam. nr 471/68. S-7/73. Cena zł 150,-

DRUKARNIA UNIWERSYTETU IM. ADAMA MICKIEWICZA W POZNANIU

CONTENTS

I. ARTICLES

II. NOTES AND DISCUSSIONS

III. REVIEWS

IV. REPORTS

V. PUBLICATIONS RECEIVED

GLOTTODIDACTICA, Vol. XVII: 1984 pp. 73-78. PL ISSN 0072-4769
Adam Mickiewicz University Press Poznań

LES TRAITS PROSODIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE, À L'EXEMPLES DU FRANÇAIS

(*PROSODIC FEATURES IN THE FOREIGN LANGUAGE TEACHING ON THE EXAMPLES OF FRENCH*)

JÓZEF SYPNICKI
Adam Mickiewicz University, Poznań

Received May 15, 1983

ABSTRACT. The prosodic features play a prominent part in the communication process; some linguists – like André Martinet – even assign them a higher priority than correct articulation. Next to the delimitative function, they often introduce various grammatical, semantic or subjective information. They also indicate the structuring of an utterance. These various functions ought to be described in theoretical papers on glottodidactics and taught in foreign language. The analysis of some selected papers, handbooks and other language teaching materials shows that prosodic features are handled insufficiently. The author of this paper recommends changes in this field to improve the foreign language teaching.

Dans le modeste cadre du présent article nous nous proposons d'attirer l'attention du lecteur sur les faits prosodiques, trop souvent négligés dans la théorie et dans la pratique de l'enseignement d'une langue étrangère, qui jouent pourtant un rôle de première importance dans la communication orale, et, qui sont de ce fait, essentiels pour l'enseignement d'une langue étrangère. Nous nous basons sur l'exemple du français où leur rôle, vu la forme phonique du mot français, ne peut pas être sous-estimé.

Les traits prosodiques sont depuis longtemps analysés et interprétés, d'une manière plus ou moins satisfaisante, sous l'angle théorique[1]. Si nous nous sommes

[1] Du moins depuis N. S. Trubiecki et R. Jakobson (voir: Trubiecki N. S., 1970, *Podstawy fonologii*, Warszawa, PWN., Jakobson R., 1963. *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, pp. 103–160). Pour le française, voir: Gougenheim G., 1935, *Eléments de phonologie française*, Paris, d'Artrey, et dernièrement Wlater H.. 1971, *La phonologie du français*, Paris. PUF.

décidé à y revenir aujourd'hui, c'est parce que, à notre avis, on ne leur prête pas suffisamment d'attention dans la pratique pédagogique. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les manuels scolaires ou universitaires destinés à l'enseignement de la langue française; la place qu'on leur consacre, s'y avère très modeste. L'analyse que nous avons effectuée, nous autorise pleinement a une telle conclusion; si nous ne citons pas ici les manuels susmentionnés, c'est parce qu'il n'est pas question de les critiquer, mais, par contre, de postuler leur amélioration.

Les auteurs des manuels se contentent généralement d'évoquer sommairement les lois régissant le fonctionnement des éléments suprasegmentaux en y ajoutant parfois plusieurs remarques sur leur nature et quelques exercices. De même, la littérature glottodidactique, la problématique en question ne jouit pas d'un intérêt plus large de la part des chercheurs. Ce qui ne doit pas surprendre car les grammaires destinées aux écoliers et aux étudiants, elles aussi, pèchent par le même défaut[2]. Les uns et les autres en traitant l'ensemble des problèmes de la phonétique, se concentrent premièrement sur l'importance de l'articulation correcte dans la communication orale[3]. C'est encore chez un linguiste qu'on trouve jugé à sa juste valeur le rôle des éléments suprasegmentaux dans le message oral; c'est notamment André Martinet qui affirme avec force que la place de l'accent s'avère plus importante pour la compréhension que le respect des règles de l'articulation correcte[4]. Qui plus est, le peu de place qu'on consacre aux faits prosodiques, est souvent employé pour présenter des fonctions secondaires de ceux-ci. Il paraît que nous sommes en présence d'une tradition héritée de Maurice Grammont chez qui la présentation des problèmes des accents, de la mélodie et de l'intonation, est manifestement subordonnée aux besoins de la versification[5] ce qui se justifie assez bien chez cet auteur, mais qui est difficilement justifiable ailleurs[6]. Si l'on prête un peu plus d'attention aux traits prosodiques, c'est dans le cadre des exercices de la phonétique corrective, donc — un peu trop tard. Bien entendu, une telle prise de position est contradictoire avec toute approche cognitive dans la glottodidactique.

Avant d'aborder les problèmes pratiques que pose l'acquisition du maniement correct des traits prosodiques du français pour les apprenants polonais, il convient de rappeler brièvement la nature et les fonctions qu'ils remplissent dans la communication.

L'accent du mot est, on le sait très bien, la mise en relief d'une de ses syllabes consistant en une dépense plus importante de l'énergie articulatoire, accompagnée

[2] Cf. les grammaires de S. Gniadek, L. Łopatyńska, S. Łebek pour le français, celles de W. Mańczak pour l'italien et d'O. Perlin pour l'espagnol.

[3] Girard D., (1976, Linguistique appliquée et didactique des langues, Paris, Colin) insiste sur l'importance des éléments suprasegmentaux, tout en ne leur consacrant que deux pages; aussi Genouvrier E., Peytard J., (1970, *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse) traitent le problème d'une façon analogue.

[4] Martinet A., 1970, *Podstawy lingwistyki funkcjonalnej*, Warszawa, PWN. p, 368.

[5] Grammont M., 1961, *La prononciation française*, Paris, Delagrave, cf. pp. 105–114 et 139–192.

d'un allongement de la voyelle accentuée et d'une mélodie plus élevée par rapport à d'autres syllabes du mot.

De prime abord, l'accent français étant fixé sur la dernière syllabe du mot, il ne doit pas s'éloigner fonctionnellement, mais, par contre, remplir surtout la fonction démarcative comme c'est le cas de celui de la langue polonaise frappant toujours l'avant-dernière syllabe du mot. Par conséquent, il ne devrait subir l'innterférence de l'accent polonais qu'en ce qui regarde sa place. Or, la pratique pédagogique témoigne que la situation est beaucoup plus compliquée qu'elle ne le paraît. Tandis que l'interférence touchant la place de l'accent se montre relativement facile à éliminer, par contre celle qui est due au comportement différent de l'accent dans la chaîne parlée, pose des difficultés plus graves. Nous insistons ici non pas sur la position isolée du mot, mais sur le traitement de l'accent dans la chaîne parlée, car c'est ici que les deux langues s'éloignent nettement l'une de l'autre; si la langue polonaise garde généralement plus ou moins sensiblement les accents des mots formant l'énoncé, en français[7] on ne fait sentir que l'accent du dernier mot constituant un groupe appelé traditionnellement «mot phonique»[8]. Ce que est caractéristique c'est ce que cette segmentation est d'abord rythmique et mélodique; elle «... détermine la bonne respiration»[9], tout en informant simultanément sur la hiérarchie des termes formant l'énoncé[10]. Cette dernière fonction s'avère très importante puisqu'elle favorise ou compromet la compréhension.

D'autre part, le français se sert, pour mettre en relief un des termes de l'énoncé, de l'accent dit «affectif», frappant la première syllabe du mot à début consonantique et la deuxième, de celui qui commence par une voyelle, ainsi que de l'accent intellectuel qui tombe toujours sur la première syllabe du mot. En revanche, en polonais, l'insistance sur l'un des termes de l'énoncé s'opère grâce à un accent qui frappe la première sylla be du mot.

L'apprenant habitué à respecter l'accent de tout mot du texte dans sa langue maternelle, aura des difficultés sérieuses à ne pas accentuer les mots particuliers constituant le «mot phonique» français, en le désorganisant phonétiquement et rythmiquement et, ce qui est plus grave, en obscurcissant par là les rapports syntaxiques et

---

[6] A titre d'exemple S. Gniadek (1979) qui les traite d'une manière nécessairement sommaire vu le cadre relativement étroit de sa *Grammaire contrastive franco-poloniase* (Warszawa, PWN), n'oublie pas pourtant d'évoquer les questions de versification (cf. pp. 21–27).

[7] M. Grammont écrivait déjà (op. cit., p. 106): «L'accent n'appartient donc pas au mot, mais au groupe, et un mot donné le porte ou ne le porte pas, selon la place qu'il occupe dans le groupe et le rôle qu'il y joue».

[8] Girard D. (1976) présente cette question comme suit: «La notion de 'mot phonique', qui est tellement importante dans l'apprentissag e de la langue parlée, est étroitement liée, elle aussi, à celle de structure (à la fois rythmiqu e et mélodique (...) Cette façon d'analyser la phrase est d'autant plus importante qu'elle permet, outre un découpage rythmique et mélodique correct, une prise de conscience de la structure syntaxique, avec les 'noeuds' et la hiérarchie des 'connexio ns' ...» (op. cit. p. 69).

[9] Génouvrier E., Peytard J., (1970), op. cit., p. 53.

[10] Girard D. (1976), op. cit., p. 69.

grammaticaux dans l'énoncé, et en compromettant la compréhension du texte produit.

Au niveau avancé de l'enseignement d'une langue étrangère, on ne peut pas oublier que le parcours de la ligne mélodique peut remplir diverses fonctions syntaxiques et sémantiques. Rappelons seulement à titre d'exemple que celle-ci organise et actualise la phrase[11]. Un fléchissement oppose le membre syntaxique au membre non-syntaxique, p. ex.:

«Il arriva radieux/II arriva, radieux».

Dans les phrases elliptiques, il signale le caractère nonsyntaxique du voisinage des mots. Il marque aussi la mise en relief (p.er.: «La route monte – insensiblement – vers le village»), l'emphase, et d'auters valeurs analogues. On s'en sert également pour traduire des différences de sens, comparons:

«Cette maison construite par mon père, l'an dernier a été démolie», et;

«Cette maison construite par mon père l'an dernier, a été démolie».

De même l'apprenant polonais ressentira une gêne quand il sera obligé de se servir des mises en relief de l'élément de la phrase dites «accent affectif» et «accent intellectuel».

Des difficultés à peu près analogues apparaîtront également à l'apprenant quand il devra décoder les énoncés corrects produits par un «native speaker». On voit donc par ce qui précède que la didactique du français ne saurait trop insister sur le fonctionnement et le rôle de l'accent.

Nous avons déjà évoqué le parcours de la ligne mélodique qui dépend autant de la place de l'accent dans les mots phoniques que de l'intonation. Celle-ci remplit deux fonctions essentielles; la fonction délimitative et la fonction modale. La première permet de déterminer les limites des énoncés. La seconde signale l'attitude envers la réalité. Nous avons trois formes fondamentales de l'intonation au niveau de l'énoncé simple; l'intonation assertive, l'intonation interrogative et l'intonation exclamative. La première a une structure bipartite et se compose de la partie montante et de la partie descendante; la seconde correspond à la partie montante et la troisième, à la partie descendante de l'énoncé assertif. De plus, l'intonation montante caractérise les phrases suspensives et l'intonation descendante marque un ordre. Les deux peuvent renvoyer également à différentes fonctions subjectives, mais importantes dans la communication orale (incrédulité, dédain, dégoût, surprise, indignation, joie, admiration, etc.[12] Aussi l'intonation peut-elle signaler des fonctions grammaticales secondaires[13], par exemple, l'intensité d'un trait exprimée par un adjectif.

[11] Voir surtout Vedenina L. G., *La triple fonction de la ponctuation dans la phrase*: *syntaxique, communicative et sémantique*, in: Langue française, 1980 (45), pp. 60 – 66. Les deux citations sont également empruntées à cet auteur.

[12] Grammont M. op. cit., cf. p. 185, et Marouzeau J., 1963, *Précis de stylistique française*, Paris, Masson, pp. 64 – 73, et Id (1950), *Aspects du français*, Paris, Masson, pp. 21 – 29.

[13] Berthelon Ch., (1955) L'expression du haut degré en français contemporain. Essai de syntaxe affective, Berne, A. Francke, pp. 16 – 18, aussi: Roceric A., *Une fonction grammaticale de l'intonation*, in: Revue Roumaine de Linguistique, 1979, 4, pp. 399 – 400, et: Doroszewski W., 1963, *Podstawy Gramatyki Polskiej*, Ière partie, Warszawa, PWN, p. 117.

Enfin, les propositions ou les éléments de phrase intercalés, se caractérisent par une intonation neutre, qui se différencie des autres propositions ou des autres éléments syntaxiques par un abaissemnt sensible du registre de la voix[14].

Nous avons vu plus haut toute la complexité du problème des traits suprasegmentaux et leurs implications glottodidactiques, du moins dans la mesure que justifie le cadre étroit de cet article. Leur rôle varie de langue à langue et les difficultés qu'ils suscitent, dépendent de l'écart qu'on observe entre le fonctionnement des traits suprasegmentaux dans la langue maternelle de l'apprenant et le fonctionnement de ceux de la langue enseignée. Il est permis, nous semble-t-il donc, d'insister encore une fois sur le fait que les éléments prosodiques jouent un rôle trop important – tant dans la compréhension que dans le décodage – pour qu'ils puissent être négligés dans la théorie et dans la pratique de l'enseignement d'une langue étrangère.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Berthelon Ch., 1955. *L'Expression du haut degré en français contemporain. Essai de syntaxe affective*, Berne, A. Francke.

Bourciez E., 1967, *Eléments de linguistique romane*, V[e] éd., Paris, Klincksieck.

Dascălu L., 1979, *On the Intonation of Questions in Romanian*, in: Revue Roumaine de Linguistique, 1979, 2, pp. 111–121.

Dascălu L., 1974, *On the "Parenthetical" intonation in Romanian*, in: Revue Roumaine de Linguistique, 1974, 3, pp. 231–248.

Doroszewski W., 1963, *Podstawy gramatyki polskiej*, I[ère] partie, Warszawa, PWN.

Essen O. von, 1967, *Fonetyka ogólna i stosowana*, Warszawa, PWN.

Genouvrier E., Peytard J., 1970, *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse.

Girard D., 1976, *Linguistique appliquée et didactique des langues*, 3[e] éd., Paris, Colin.

Gougenheim G., 1935, *Eléments de phonologie française*, Paris, d'Artrey.

Gniadek S., 1978, *Gramatyka języka francuskiego*, XIV[e] éd., Warszawa, PZWSz. 1979, *Grammaire contrastive franco-polonaise*, Warszawa, PWN.

Jakobson R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit.

Kielski B., 1957, *Struktura języków francuskiego i polskiego w świetle analizy porównawczej*, Łódz, Ossolineum.

Krzemińska W., 1974, *Percepcja fonii języka obcego w nauczaniu audiowizualnym*, in: Lubelskie Materiały Neofilologiczne, 1974, pp. 211–220.

Łopatyńska L., 1957, *Gramatyka opisowa języka francuskiego*, Warszawa, PWN.

Mańczak W., 1961, *Gramatyka włoska*, Warszawa, PWN.

Martinet A., 1970, *Podstawy lingwistyki funkcjonalnej*, Warszawa, PWN.

Marouzeau J., 1950, *Aspects du français*, Paris, Masson. 1963, *Précis de stylistique française*, Paris, Masson.

Milewski T., 1965, *Językoznawstwo*, Warszawa, PWN, pp. 94–96.

Perlin O., 1968, *Zarys gramatyki języka hiszpańskiego*, Warszawa, PWN.

Roceric A., 1975, *Une fonction grammaticale de l'intonation*, in: Revue Roumaine de Linguistique, 1957, 4, pp. 399 –400.

---

[14] Dascălu L., *On the "Parenthetical" intonation in Romanian*, in: Revue Roumaine de Linguistique, 1974, 3, pp. 231–248, et: Trubiecki N. S., op. cit., p. 185.

Togeby K. 1965, *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse.
Trubiecki N. S., 1970, *Podstawy fonologii*, Warszawa, PWN.
Wąsik Z., 1981, *Typy strukturalne wypowiedzeń pytajnych w wybranych współczesnych językach indoeuropejskich*, in: BPTJ. XXXVIII, pp. 101–116.
Walter H., 1971, *La phonologie du français*, Paris, PUF.
Vedenina L. G., 1980, *La triple fonction de la ponctuation dans la phrase: syntaxique, communicative et sémantique*, in: Langue française, 1980 (45), pp. 60–66.